



CHARTRE SPORTIVE DES ÉQUIPES DU VSL GOLF & COUNTRY CLUB

Les joueurs sélectionnés pour jouer pour le VSL Golf & CC s'engagent à connaître les règles de fonctionnement d'une équipe sportive énoncées ci-après. Ils doivent les respecter pour évoluer dans les meilleures conditions tout au long de l'année et être performants lors des grands rendez-vous sportifs.

1 - Les joueurs doivent adhérer à l'Association sportive, être à jour de leur cotisation, renouveler leur licence FFG et leur certificat médical. À défaut, ils ne peuvent être sélectionnés dans les équipes.

2 - Les joueurs doivent respecter toute décision du Capitaine et/ou de l'Entraîneur pendant et hors des championnats. Ils sont tous sur un même pied d'égalité, les remplaçants ou les cadets font partie intégrante de l'équipe.

3 - Les joueurs doivent assister de façon assidue et ponctuelle à tous les entraînements.

4 - Lors des compétitions, les joueurs doivent porter la tenue de l'équipe et défendre avec conviction les couleurs de l'équipe de Villeneuve.

5 - Les joueurs doivent développer un « esprit sportif » au sein de leur équipe, faire preuve de motivation, de disponibilité, d'enthousiasme et de rigueur, comme ils doivent se donner les moyens de leurs objectifs.

6 - La composition de l'équipe relève de la décision prise par le Capitaine de l'équipe, après consultation du pro.

7 - Pour chaque compétition, la sélection est effectuée en prenant en compte les éléments suivants :

A - L'esprit sportif et la combativité.

B - La forme tant technique que physique au moment de l'épreuve.

C - La disponibilité aux dates des différentes compétitions.

D - La capacité du joueur à privilégier une stratégie d'équipe plutôt qu'individuelle.

E - Le potentiel de progression et l'âge.

F - Les résultats obtenus lors des compétitions.

G - L'index.

La Commission Sportive du VSL Golf & CC veille en particulier à ce que la plus grande transparence préside aux décisions de sélection des équipiers. Pour chaque épreuve, il appartiendra aux capitaines désignés d'équipes de définir rapidement une première liste élargie de joueurs potentiels. Ceux-ci devront participer aux entraînements et aux compétitions qui auront été retenus pour la meilleure évaluation de leur jeu. La sélection finale en découlera normalement, en toute objectivité et en toute transparence.

LES COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

La Charte de Sportivité présentée précédemment s'applique également aux épreuves individuelles. On peut, en effet, jouer en compétition pour soi et représenter, néanmoins, son Club. Cette remarque s'applique à tous les joueurs du VSL Golf & CC, Adultes, Seniors, et Jeunes.

Ces derniers, surtout, doivent, chaque année, tirer leur épingle du jeu en individuel, au travers un circuit de qualification particulièrement difficile, éprouvant et compétitif, pour espérer accéder au Championnat de France des Jeunes.

En 2013, les épreuves qualificatives pour le Championnat de France des JEUNES, à Chantilly, du 29 Juillet au 4 Août, ont été les suivantes :

Dimanche 17 février

Interdépartemental Jeunes Nord à Gujan

Dimanche 24 mars

Interdépartemental Jeunes Nord à Graves & Sauternais

Dimanche 24 avril

Interdépartemental Jeunes Nord à Périgueux

Samedi 25 et dimanche 26 mai

Championnat Régional des Jeunes à Arcachon

Samedi 15 et dimanche 16 juin

Championnat Régional des Jeunes à Casteljaloux

Mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 juillet

Finales Inter régionale des jeunes du Sud Ouest à Toulouse Seilh

Le VSL Golf & CC, à l'issue de toutes ces épreuves qualificatives, n'a eu, malheureusement, aucun jeune pour le représenter à Chantilly, fin Juillet.